

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 21 décembre 2020 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue à huis clos. La réunion débute à 19h22 par visioconférence.

Sont présents Messieurs les conseillers : Yvon Laroche
Claude Paulin
Adam Rousseau
Alexandre Roy
Michel Frappier
Antoine Simard-Lebrun

la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Ainsi que la directrice des services municipaux : Jacynthe Bourget.

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session;
- 2.0 Adoption de l'avis de convocation
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Lecture et présentation du Budget 2021;
- 5.0 Période de questions (15 minutes);
- 6.0 Adoption du Budget 2021;
- 7.0 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2021-2024;
- 8.0 Présentation et adoption du projet de règlement 2020-264 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception;
- 9.0 Levée de la séance

310-12.2020 2.0 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation avant ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence ;

ET QUE l'avis de convocation soit adopté.

ADOPTION : 6 POUR

*** Madame Sylvie Champagne, directrice générale demande à chaque élu de s'identifier et ajoute que l'enregistrement audio de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

311-12.2020 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

*** **4.0 LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2021**

Monsieur le maire, Gérard Messier demande à la directrice générale de résumer le budget 2021.

Madame la directrice générale, Sylvie Champagne résume le budget 2021.

*** Monsieur le maire donne des explications sur l'augmentation des taxes foncières.

*** **5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question.

312-12.2020 6.0 ADOPTION DU BUDGET 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que le Budget 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTION : 6 POUR

La directrice générale résume le plan triennal des immobilisations.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS – ANNÉES - 2021-2024

<u>Catégorie</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Infrastructures	30 000\$	25 000 \$	25 000\$	25 000\$
Bâtiments	2 500\$	0 \$	0 \$	0 \$
Véhicules	0 \$	0 \$	0 \$	0
Machinerie outillage	10 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Ameublement	10 000\$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	52 500\$	25 000\$	25 000 \$	25 000 \$

313-12.2020 7.0 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que le plan triennal d'immobilisations 2021, 2022, 2023 et 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTION : 6 POUR

314-12.2020 8.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-264 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy lors de la séance ordinaire du 07 décembre 2020 quant à un projet de règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement se résume comme suit : il vise à fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception à savoir :

CONSIDÉRANT QUE les différents taux de taxes et les tarifs ont été lus par Madame la directrice générale, Sylvie Champagne ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été remis aux membres du conseil municipal avant ce jour et que les élus présents déclarent en avoir pris connaissance et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception soit adopté, tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

315-12.2020 9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale et
secrétaire-trésorière

COPIE DE RÉSOLUTION

Le 22 décembre 2020

À une séance extraordinaire du 21 décembre 2020 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Gérard Messier, Messieurs les conseillers Yvon Larochelle, Claude Paulin, Adam Rousseau, Alexandre Roy, Michel Frappier et Antoine Simard-Lebrun.

Madame Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente ainsi que Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux

314-12.2020 8.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-264 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy lors de la séance ordinaire du 07 décembre 2020 quant à un projet de règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement se résume comme suit : il vise à fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception à savoir :

CONSIDÉRANT QUE les différents taux de taxes et les tarifs ont été lus par Madame la directrice générale, Sylvie Champagne ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été remis aux membres du conseil municipal avant ce jour et que les élus présents déclarent en avoir pris connaissance et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de leur perception soit adopté, tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

Vraie copie certifiée conforme

Sylvie Champagne
Directrice générale et secrétaire-trésorière